

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 avril 1864

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 avril 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

### Description

RésuméJean-Baptiste André Godin exprime sa déception vis-à-vis de Marius Imbert, voyageur de commerce : celui-ci veut obtenir une « carotte » de 500 F que Godin ne lui accordera pas. Godin constate qu'il nuit à ses intérêts et qu'il a abandonné son voyage à Poitiers pour rentrer à Paris, et il informe Cantagrel qu'il va envoyer un autre voyageur à sa place. Godin demande à Cantagrel d'aller récupérer chez Marius Imbert au 24 avenue de Clichy à Paris les albums et tarifs, le carnet d'adresses de la clientèle et les bandes et avis de passage. Il lui demande si Poirier lui a restitué le même matériel ainsi que des photographies. Sur l'affaire Séguin et Régnier : Godin demande à Cantagrel des informations sur ses marchandises en dépôt chez eux, qui représentent environ 2 000 F. Il précise sa demande sur les calorifères Joly à buse mobile et ouvertures dans l'enveloppe. Godin demande à Cantagrel d'aller voir Flobert et Cadillac au 58, rue de Bondy. Il lui demande s'il est possible de joindre des calques et non des dessins sur papier aux demandes de brevets en France, en Belgique et en Angleterre. Sur la demande de patente en Angleterre d'une cheminée sur laquelle Godin fonde beaucoup d'espoir pour développer ses affaires, à discuter avec Armengaud. Godin indique qu'il prépare également un brevet sur l'émaillage. Dans le post-scriptum, Godin annonce à

Cantagrel qu'il lui envoie 300 F.

Notes

- La rue de Bondy est aujourd'hui devenue la rue René-Boulangier, à Paris.
- François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 30 avril 1864.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Photographie](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Flobert et Cadillac](#)
- [Imbert, Marius](#)
- [Joly et Cie](#)
- [Poirier \[monsieur\]](#)
- [Séguin \(A.\) et Régnier](#)

Lieux cités

- [24, avenue de Clichy, Paris](#)
- [58, rue René-Boulangier, Paris](#)
- [Angleterre \(Royaume-Uni\)](#)
- [Belgique](#)
- [France](#)
- [Poitiers \(Vienne\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation4 p. (165r, 166v, 167r, 168v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 11/01/2024

---

Genève le 27 août 1864

Monsieur Cartagut

Je vous envoie une description avec des imbricatures  
 d'articles que j'ai pris comme voyageur  
 il vint en ce moment me tirer une carotte  
 en me demandant une somme de 300 francs  
 que je ne lui donnerai pas, je suis déjà  
 en avance, avec lui, et ce qui se passe  
 me fait craindre que si je lui remettais les  
 300 francs, quitte ma demande de sept plusieurs  
 fois je n'entendrais plus parler de lui  
 dans tous les cas que ce soit la une erreur  
 de ma part il n'en est pas moins  
 vrai que ce s'eff. comprend quasiment mes  
 intérêts dans la tournée qu'il m'avait demandée  
 il a peu fait et il a abandonné tout ce  
 qu'il y avait tout d'un coup ses voyages pour  
 rentrer à Paris je suis donc obligé de  
 mettre de suite quelqu'un en campagne  
 à sa place

il me donne son adresse 26 avenue de  
 Chilly je serais avec plaisir que vous puissiez  
 retirer de ses mains mon album sur table  
 2° deux albums cartonnés 3° un tarif manuscrit  
 4° un carnet contenant la liste des lieux visités  
 5° les bandes et avis de passage et les autres  
 papiers qu'il peut avoir en conservant je ne  
 pas le mot de cette origine mais la tenture  
 avec sous une direction de s'eff. Givrier les  
 divers objets semblables et des photographies

qu'il avoit a moi je ne me rappelle  
pas que sous mes yeux arien il me ait  
sous les avoir fait remettre

vous ne me dites pas que l'affaire  
d'ignier et deignier change d'adresse  
de la maison a cette maison le temps d'un an  
une partie de son capital et les vicaires  
en subissant la conséquence, sans avoir  
pas répondu a leur sept sur le point de  
objets en dispute <sup>deux</sup> je vous ai signalé que rien  
ne devait empêcher le retrait de ces objets  
et que vous prendrez cela de voir il y en a  
peut-être pour environ 2000 francs

Je suis que j'ai a une lettre certain  
une substitution dans l'acte la question pour  
moi était de savoir s'il fallait pas qu'on  
contredise a des principes en en faisant pour  
contenter des auteurs qui auraient pu lui  
en demander

~~Je vous prie de m'envoyer la lettre que vous m'avez écrite~~  
Mlle Robert et cadette rue de la Harpe 88  
Veuillez le voir et en dimensionner <sup>en conséquence</sup>  
ay a-t-il pas de difficulté, <sup>en conséquence</sup>  
quelques <sup>de ces</sup> lettres pour demande de brefs en  
France et en Belgique, cela après de savoir  
si je puis me contenter de faire ces lettres  
ou bien de <sup>les</sup> copier de la main sur papier  
de premier original. tous mes dessins sont  
faits intentionnellement aux grandes plumes  
et au trait considérable pour vous je vous  
prie de les adresser a France en Belgique

et en Angleterre je vais avoir à faire  
 de mes commissions surtout sur capitulation anglaise  
 et il faut que je me mette bien en règle  
 je vous saurai gré de vous en occuper un peu  
 de cette question je ne sais pas les circonstances  
 que présente la loi anglaise il devrait  
 peut être être un autre acte *Spemungand*  
 mon mémoire descriptif contient pour  
 le brevet français et belge que je suis  
 priver pour ma chimie sous *contingent*  
 de 23 à 24 grandes pages de 60 centimètres  
 de hauteur et 29 centimètres de largeur  
 en tête de la page je fonde beaucoup d'espérance  
 sur <sup>mes projets en chimie</sup> ~~la~~ pour faire entrer mon établissement  
 dans une nouvelle phase et pour rendre mes  
 relations à l'étranger il doit y avoir une  
 affaire magnifique à faire avec l'Angleterre  
 si je trouvais mon homme pour la traiter  
 mais il faut d'abord me défendre contre  
 la spéculation, j'ai déjà tenté depuis de quelques  
 semaines d'anglais pour leur faire connaître  
 mon affaire mais elle en ont peur pour  
 leur industrie, avant d'arriver sur les objets  
 ce sera pour moi une difficulté, je compte  
 aller à Paris pour le dépôt de ma demande  
 afin de me concerter avec *Spemungand* avec  
 la patente anglaise que je voudrais prouver  
 mais j'aurais besoin de voir si je ne pourrais  
 pas faire entrer dans cette patente ce qui a  
 rapport au progrès de mon service sur  
 font pour lequel j'ai déjà patente en Angleterre

mais à laquelle il n'y a pas possibilité  
de joindre un artifice d'adoption avec en  
forme  
cette question ~~qui~~ du reste même pour  
la France prend dans ma pensée une  
grande importance et je songe à prendre  
praticiquement un brevet nouveau pour  
mon invention il faut que je crée des ombres  
à la contrefaçon car elle aura bientôt une  
tentation trop forte pour ne pas en  
susciter des difficultés contre lesquelles je  
dois préparer mes batteries puisque je ne  
dois encore une fois à ce sujet du succès.

Salut à tous

Gavin

à propos à savoir en compte fr. 500 sont  
restés sur votre compte moi tout les autres  
frais que vous avez payés pour moi depuis  
que vous êtes venu à Paris  
je vous adresse aussi deux séries de lettres dans  
la crainte que vous en manquiez dans les  
bureaux en route